



AERO-CLUB  
Anancy Haute-Savoie  
Anancy-Meythet  
60 rue de l'Aérodrome  
Tél : 04 50 22 04 25 Fax : 04 50 22 70 81

# LA FEUILLE VOLANTE

Organe bimestriel d'information de l'AERO-CLUB Anancy Haute-Savoie  
74960 MEYTHET

2002 N°35

JANVIER-FEVRIER

## LE MOT DU PRESIDENT

Chères amies pilotes, chers amis pilotes,

Notre Assemblée Générale Ordinaire s'est normalement tenue samedi 15 mars dernier. Cette réunion est toujours un moment d'échange privilégié entre les membres et elle s'est poursuivie, après le pot traditionnel, par un dîner fort sympathique. L'année 2002 est donc définitivement close et il importe de se tourner dorénavant vers les perspectives d'avenir.

En ce sens, l'année 2003 a débuté fort positivement avec l'achat du D 119 XR qui a relancé la pratique du train classique.

Félicitations à Serge Garda pour son retour « officiel » au poste de responsable de la mécanique et à Serge Beconcini pour sa réélection en tant que vice-Président. Quant à moi, il vous faudra me supporter au Comité Directeur pendant encore trois ans....

Je tiens à remercier Michel Sauvat, sortant du Comité, pour l'assiduité dont il a fait preuve et pour le travail qu'il a réalisé au cours de ces dernières années. Je sais que le Club pourra encore compter sur son appui.

Vous avez pu constater que le mois de mars nous a gratifié de magnifiques journées d'aviation dues à un puissant anticyclone.... en avez vous profité ? A l'exception du KC, que Gaëtan s'est engagé à nous remettre en ligne de vol pour le 20 avril au plus tard, l'ensemble de notre flotte est disponible. Quelques belles navigations se sont déjà faites. N'hésitez pas à vous regrouper à quelques pilotes pour voler plus loin. Elisabeth et les instructeurs pourront vous aider à trouver des pilotes partenaires.

L'arrêt des vols d'Air Lib pouvait à nouveau générer quelques inquiétudes quant au devenir de notre aérodrome. Il semble que le créneau ait été très vite réattribué à Britair. Tant mieux, mais c'est là le signe que l'aéroport de Meythet rend de véritables services à ses usagers. Je ne doute pas un seul instant que les principaux élus hauts-savoyards aient fortement contribué à la remise en route de l'activité aérienne commerciale à Meythet !!

Le prochain G8 d'Evian génèrera des contraintes au sol comme en vol pour notre activité associative; le Club vous tiendra au courant des consignes qui lui seront transmises par les Autorités.

A cet effet, le portillon donnant accès au tarmac près de notre hangar sera prochainement condamné. La clôture sera modifiée par la CCI pour ne permettre l'accès à notre hangar que par sa porte latérale sud. A chaque trousseau de clés « avions » sera donc attaché une clé du hangar « mécanique ». Je vous demanderai donc d'être particulièrement vigilants et responsables pour que nos avions et matériels ne soient accessibles qu'à nos membres.

Bons vols de printemps

Michel AYOUB



## LA RUBRIQUE DES HONNEURS.

Pas de nouveaux brevetés pour ces deux mois.

Toutes nos félicitations à :

**Maxime GABAY**

Qui à été laché par pour son premier vol solo le jour de ces 15 ans.

## INFORMATIONS OFFICIELLES

### La METEO

Du 01/01/2003 au 28/02/2003

25 jours de beau temps.  
27 jours de temps moyen.  
9 jours de mauvais temps  
dont 1 jour d'orages

### Les Heures de Vol

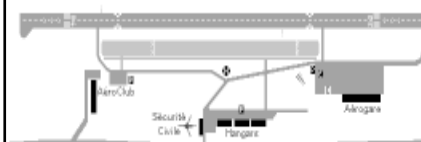
Du 01/01/2003 au 28/02/2003

357 heures de vol cette année contre une moyenne de 344 heures sur les huit années précédentes soit un **gain de 13 heures**.

Pour l'année 2002 le club totalise **357 heures de vol** soit un **gain de 13 heures** par rapport à la moyenne sur huit ans.

### Dans ce numéro :

Le Mot du Président	1
Informations	1
Les petites astuces de Serge BECONCINI	2
Nouveau Bureau	2





## 2 - LA FEUILLE VOLANTE

### INFORMATIONS IMPORTANTES

Tous les Compte-Rendus des réunions du Conseil d'Administration sont affichés et rangés dans le classeur accessible à tous. Lisez-les !

La **FEUILLE VOLANTE** est l'organe d'expression de tous les membres de l'Aéro-Club.

Ecrivez vos idées et faites les passer à Gérard WINTZ qui se fera un plaisir de les insérer dans le prochain numéro.

Alors à vos plumes !... pour mieux voler

### Les petites astuces de Serge Beconcini

#### Nouvelles TMA et CTR de Genève

A partir du 20 mars 2003 entre en vigueur la nouvelle TMA de Genève. Plus de volume sont consentis pour leur contournement pour les VFR sans contact radio.

Par contre les espaces « C » sont agrandis et leur pénétration est soumise à autorisation préalable.

Mieux vaut les éviter surtout lors de bonnes conditions météo.

Le problème principal est le transit centre à la verticale du terrain de Genève vers le Col de la Faucille. Il n'est

pas supprimé mais soumis à une autorisation accordée selon l'importance du trafic IFR.

Fréquence à contacter :

- Genève Info 125.350

- Genève Delta 119.175

qui transféreront au besoin sur Genève au besoin sur Genève Approche. A priori plus de contact direct sur Genève TMA 119.525

#### Recommandations :

1 - Prenez connaissance des limites précises des nouveaux espaces.

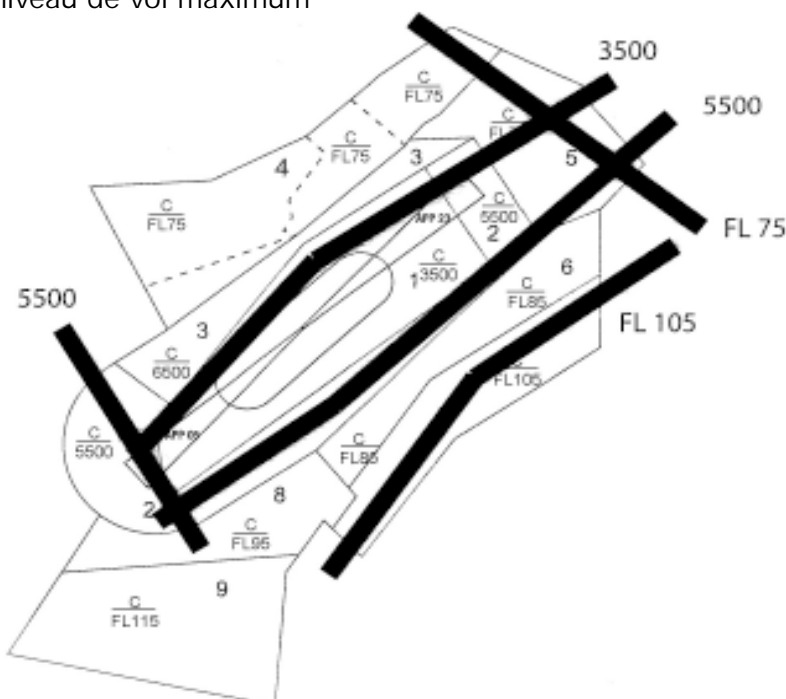
2 - Pas de pénétration dans les espaces « C » et « D » sans autorisation. C'est une infraction représentant en plus un grand danger.

3 - Sans nécessité contournez ces espaces, par contre par mauvaise météo demandez de l'assistance pour le transit vertical.

En retour de navigation vers Annecy ne jamais tenter l'impossible en se faufilant dans les vallées étroites du Jura vers Bellegarde.

4 - Pas de charabia sur la fréquence contrôle comme on l'entend si souvent. Travaillez votre phraséologie, soyez brefs concis et précis.

Routes VFR recommandées pour éviter les espaces C de la TMA et D de la CTR avec altitude ou niveau de vol maximum



A l'issue de l'assemblée Générale du 15 mars 2003 le nouveaux bureau est le suivant :

Michel <b>Ayoub</b>	Président.
Serge <b>Beconcini</b>	Vice-Président.
Olivier <b>Lizon-Tati</b>	Vice Président.
Vincent <b>Morel</b>	Trésorier.
Gérard <b>Wintz</b>	Secrétaire.
Serge <b>Garda</b>	Responsable Mécanique.
Gérard <b>Guillemot</b>	Administrateur.
Gilles <b>Favre</b>	Administrateur.
Antoine <b>Machado</b>	Administrateur.

Le jumelage Aéro-Club Brest et Aéro-Club Annecy s'est prolongé en février par deux week-end de rencontre sur le terrain de la Reyberotte.

Les 8 et 9 février deux avions de Brest et deux avions d'Annecy.

Les 15 et 16 février deux avions de Brest et un avion d'Annecy.